

# AUTORISATION

## À PARTICIPER AU CME

Tes parents et/ou tuteurs jouent aussi un rôle important. Ils doivent être d'accord pour que tu deviennes conseiller, t'accompagnent aux réunions et t'encouragent à participer aux événements.

### AUTORISATION DES PARENTS

Je soussigné (nom, prénom) : .....

autorise mon fils, ma fille : .....

à devenir membre du Conseil municipal des Enfants de Fontenay-aux-Roses pour le mandat allant d'octobre 2026 à juin 2027.

**Droit à l'image :** la Ville de Fontenay-aux-Roses vous fera parvenir une autorisation de droit à l'image si votre enfant est élu.

## Charte du candidat au CME

### de Fontenay-aux-Roses

**En tant que conseiller, votre enfant s'engage à :**

➤ Être disponible et participer régulièrement aux réunions du CME, organisées en principe le troisième samedi de chaque mois, ainsi qu'aux actions et projets prévus dans le cadre de mon mandat.

➤ Rendre compte régulièrement à ses camarades des activités et des projets du Conseil municipal des Enfants

➤ Aller au bout de son mandat, sauf cas de force majeure (déménagement par exemple).

➤ Être sincère, à ne pas raconter des mensonges

➤ À traiter les autres candidats avec respect et à ne pas dénigrer leurs projets

**Signature du  
responsable légal :**

**Signature du  
candidat :**